

Congrès de la Tuberculose, toutes les observations citées étant des cas traités exclusivement par les inhalations d'ozone. Or d'après ces auteurs l'ozone aurait une véritable spécificité antitoxique envers le microbe de la tuberculose diminuant la virulence de ses toxines sans nuire à l'organisme.

Cette méthode a été également expérimentée à l'hôpital d'Ormesson et dans le service du Dr Desnos à Paris.

Depuis, bien des savants de tous les pays se sont occupés de la question. Ici en Amérique on n'est pas resté en arrière de ce mouvement scientifique, et il y a déjà un bon nombre d'années que M. le Professeur Caillé de New-York, rapportait au Congrès de Boston une série de cas de tuberculose heureusement traités par l'ozone. Ajoutons que M. le Dr. W. G. Mangold de New-York a confirmé ces résultats par des expériences personnelles. Notons encore deux communications très intéressantes parues l'une en 1901 de M. le Dr. A. S. Ramage de Détroit, Michigan, l'autre plus récente, 1906 de M. le Dr. H. Walkes de Toronto, directeur de "Rotherham House Hospital" de Toronto. Son rapport présenté à l'Académie de Médecine de New-York, lors du Congrès de l'"American Electro-Therapeutic Association" est un travail des plus élaborés sur cette question. Sans prétendre dit-il, que c'est une panacée pour la cure de la tuberculose, — il n'en existe pas d'ailleurs en médecine, — je considère cette méthode comme celle qui m'a donné le plus de succès dans tous les cas de consommation que j'ai eu l'occasion de traiter durant les six dernières années.

Mentionnons encore celles du docteur Collart, de Liège ; du docteur Lagrange, de St-Raphaël ; du docteur Derecq, à l'hôpital des tuberculeux d'Ormesson ; du professeur Hérard, de Paris, et tout récemment du docteur Labbé, aussi de Paris ; et enfin du docteur Cotton, de Toronto, observations sur lesquelles nous donnons ci-après des détails circonstanciés. Elles sont on ne peut plus concluantes et prouvent à l'évidence la valeur antituberculeuse de l'ozone.

Labbé et Oudin traitent leurs malades de la façon suivante :

Séances d'inhalations, pour chaque malade de 10 à 15 minutes répétées quand cela se peut, 2 à 3 fois par jour. On recommande au malade de respirer tout d'abord sans effort, et ensuite de plus en plus profondément, l'air ozoné qui se dégage de l'embouchure de l'appareil.

La méthode des Drs Ramage et Walker diffère de celle de Labbé et Oudin en ce que l'ozone respiré par les malades est de l'ozone *concentré*. Le seul inconvénient de l'ozone à l'état de concentration est qu'il a une tendance à déterminer un picotement désagréable au niveau de la muqueuse pharyngée et parfois de véritables quintes de toux. Pour éviter ces ennuis, il suffit de faire respirer en même temps au malade des vapeurs d'eucalyptol, il se produit ainsi un composé chimique, un peroxyde de camphre qui se dépose sur les muqueuses des bronches, prévient l'action irritante de l'ozone à l'état de concentration et concourt d'une façon efficace à la pénétration de l'oxygène dans les tissus. Il suffit pour obtenir ce résultat soit de faire chauffer l'eucalyptol à 60° C. ou à 140° F. qui forme alors, grâce à l'affinité de l'eucalyptol pour l'oxygène et sa tendance à l'ozoniser, un nouveau composé d'une odeur de camphre très forte, soit comme on le fait à Toronto d'insuffler de l'essence d'eucalyptus globulus sur deux épaisseurs de fine gaze que l'on suspend tout près de l'embouchure du générateur, insufflation répétée de temps en temps.

D'après l'opinion des chimistes, cette essence d'eucalyptus globulus se décompose par l'humidité des tissus, pour former un nouveau composé qui est du peroxyde d'hydrogène.

Il arrive parfois que malgré tout, un peu de congestion pulmonaire se manifeste à la suite des premières séances d'inhalations, caractérisée à l'auscultation par des râles humides, il suffit dans ce cas d'arrêter le traitement pendant un ou deux jours et tout rentre dans l'ordre, le malade ayant plutôt réellement bénéficié de ce léger état de congestion pulmonaire. Disons cependant qu'en raison même de cette tendance à produire de la congestion, ce traitement